

Négociations Annuelles Obligatoires 2018

Exigeons notre dû !

Mardi 30 janvier : Lors de la 1^{ère} réunion NAO (Négociation Annuelle Obligatoire portant notamment sur les salaires), la direction présentera son bilan des mesures salariales de 2017, et prendra note des revendications des syndicats représentés en central (CGC, FO, CFDT et CGT).

Vendredi 16 février : Carlos Ghosn annoncera les résultats financiers annuels 2017. Le montant de la prime d'intéressement sera dévoilé dans le même temps (voire un peu avant).

Semaine du 19 au 23 février : L'annonce des mesures salariales pour 2018 attendra une 2^{nde} réunion NAO fin février. Annoncer l'intéressement avant les mesures salariales n'est pas fortuit...

Qui dit résultats record...

En janvier, la direction a annoncé de nouveaux records de ventes en 2017 : « *Le Groupe Renault réalise pour la 5e année consécutive une croissance des ventes* », « *meilleur volume depuis 6 ans* » en France...

Ventes 2017 VP+VU	Groupe Renault	Renault
France	+ 3,4 %	+ 2,7 %
Monde	+ 8,5 %	+ 7,4 %

...dit augmentations de salaire significatives

→ Oui au retour des AGS !

La suppression des AGS (Augmentation Générales des Salaires) pour les ETAM et son niveau réduit pour les APR entraîne un blocage de salaire de nombreux salariés. Le niveau des Augmentations Individuelles (AI) n'est pas de nature à combler ce blocage. Leur attribution est de plus arbitraire.

→ Oui à une augmentation générale uniforme et pas en pourcentage !

Répartir le budget d'augmentation de salaire en pourcentage désavantage les bas salaires : 5 % d'augmentation représente 90 € pour un APR qui gagne 1800 €, et 250 € pour un Cadre qui gagne 5000 € par mois. Pour faire remonter les bas salaires, il faut des augmentations uniformes.

→ Oui à l'intégration des Cadres dans les NAO !

La direction refuse de discuter des Cadres lors des NAO. Les accords salariaux ne concernent que les APR et les ETAM. Les Cadres représentent pourtant 1/3 des effectifs Renault sas, voire les 2/3 dans un établissement comme Guyancourt. **C'est pourquoi SUD a saisi la justice** (voir au recto).

→ Oui à 300 € d'AGS pour tous (en plus des AI) !

300 € par mois d'augmentation du salaire de base des APR, des ETAM et des Cadres permettra de rattraper l'absence d'AGS depuis des années, et des AI inexistantes ou faibles. 300 €, ce n'est rien par rapport aux milliards de bénéfices réalisés par Renault grâce au travail et aux sacrifices des salariés.

Discutons-en mardi 30 janvier à 10h dans le hall de la Ruche (rassemblement pendant nos 20 mn de pause)

Une individualisation des rémunérations de plus en plus inégalitaire



Depuis quelques années, la direction a axé sa politique de rémunération sur les éléments suivants :

- **Prime d'intéressement aux résultats financiers** : ces primes peuvent être fortes, mais elles restent aléatoires et ne sont pas pérennes. Elles échappent en grande partie aux cotisations sociales et à l'impôt (en cas de placement), donc à la Solidarité. Elles ne sont pas prises en compte pour calculer le montant de sa retraite (ni des allocations chômage).
- **Augmentations de salaire** : Les Augmentations Individuelles sont par contre très faibles (1 à 2 %) pour la majorité des bénéficiaires. Les AGS (Augmentation Générale des Salaires) ont été supprimées pour les ETAM depuis 2013. Et les APR ont touché seulement 0,6 % d'AGS l'an dernier !

- **Prime de Performance Groupe** (PPG ou Part Variable Groupe) : versée seulement aux hauts Cadres de l'entreprise, cette prime est très élevée et pour cette raison tenue secrète.
- **Actions gratuites, stock-options** : les Cadres dirigeants perçoivent en plus des actions Renault, qui leur permettent de toucher le jackpot (100 000 actions gratuites/an pour Ghosn). Par exemple :

Nom	Fonction	Opération	Gain	Date
Jose DE LOS MOZOS	Directeur Fabrication & Logistique	Cession d'actions	458 568 €	11/2017
Bruno ANCELIN	Directeur Produit & Programme	Cession actions	518 499 €	10/2017
		Stock-options	887 366 €	01/2017
Stefan MUELLER	Directeur Délégué à la Performance	Cession d'actions	1 802 399 €	12/2016

Cadres exclus des NAO : SUD maintient la pression

En 2017 comme de nombreux salariés, le syndicat SUD Renault Guyancourt/Aubevoye a encore constaté l'absence des Ingénieurs et Cadres lors des Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires.

SUD a demandé par écrit à la direction d'ouvrir des négociations sur les salaires des Cadres. Sans réponse, **SUD a saisi le Tribunal de Grande Instance (TGI)**, pour qu'il constate cette absence de négociation contraire à la loi, et ordonne à la direction d'ouvrir des NAO pour l'établissement de Guyancourt.

Le 13 juillet 2017, le TGI de Nanterre a rejeté nos demandes, se prononçant seulement sur l'absence d'obligation pour l'employeur d'ouvrir des NAO au niveau d'un établissement (qui n'est que facultative).

SUD a fait appel, car le TGI ne répondait pas sur l'absence de NAO sur les salaires des Cadres. Nous avons aussi demandé d'intégrer les Cadres aux NAO au niveau de l'entreprise, à défaut de l'établissement.

Selon la direction, les NAO auraient concerné les mesures salariales en faveur des Cadres :

- Car un tract syndical revendiquait des AGS pour les APR, les ETAM et aussi les Cadres !
- Car la direction aurait présenté une diapositive sur le forfait des Cadres lors d'une réunion NAO !
- Car FO et la CFE-CGC ont signé l'accord salarial... qui ne concernait que les APR et les ETAM !
- Car la CFDT et la CGT n'ont pas exercé leur droit d'opposition à cet accord !

La direction ose prétendre qu'elle a discuté des Ingénieurs et Cadres, mais selon elle, « *il a été décidé lors des discussions de concentrer les mesures salariales collectives sur les bas salaires.* » La direction de Renault avoue donc ne pas négocier les salaires des Cadres. Il est temps que cela change !

Audience le 21 février 2018 à 14 h à la cour d'appel de Versailles